



ecole.myriade@cssc.gouv.qc.ca

sgarde.myriade@cssc.gouv.qc.ca

418 686-4679

<https://ecole-delamyriade.cssc.gouv.qc.ca/>



Bonjour chers parents de La Myriade,

Le grand décompte est débuté! Les élèves vont retrouver dans une semaine le chemin de l'école et nous sommes très heureux de les accueillir pour cette nouvelle année scolaire remplie de découvertes, d'apprentissages, de défis et de beaux moments à partager.

Chaque mois, nous vous ferons parvenir notre journal **La Parenthèse** afin de vous tenir informés de la vie de l'école, des activités à venir, des projets et de tout ce qui contribue à faire de notre milieu un endroit vivant et rassembleur.

Nous vous invitons à conserver les différentes éditions dans un dossier afin de pouvoir les consulter au besoin au cours de l'année.

Nous vous souhaitons une très belle rentrée scolaire et surtout, une année remplie de complicité, de découvertes et de réussites!

Bonne lecture et bienvenue pour cette nouvelle année à La Myriade!

Annie Lestage, directrice

Erika Estrada, directrice adjointe

La Parenthèse

Thème de l'année

C'est sous le thème « *Les stars de la Myriade* » que nous accueillerons nos élèves vedettes du film :



<https://www.youtube.com/watch?v=8zW3XY-56pU>

Petits et grands seront invités à s'habiller chic pour faire leur entrée sur le tapis rouge!



Rencontre de parents

Préscolaire*	Mercredi 26 août à 18 h
1 ^{re} année* 2 ^e année* 3 ^e année*	Mercredi 26 août à 19 h
4 ^e année* 5 ^e année* 6 ^e année*	Mercredi 9 septembre à 18h
Assemblée générale de parents Pour voter ou encore pour soumettre votre candidature pour l'élection des membres du conseil d'établissement 26-27. Plusieurs postes sont à pourvoir.	Mercredi 9 septembre à 19 h Au gymnase

*Cette rencontre de parents est importante puisqu'elle permet d'expliquer le fonctionnement de la classe et de l'école à tous les parents en même temps. Nous espérons vous voir en grand nombre. Cette rencontre se fait sans les enfants.

Première journée d'école

Les élèves du primaire sont attendus le vendredi 28 août à compter de 8 h, et 8h30 pour les élèves du préscolaire. Vous avez reçu un courriel spécifique indiquant le groupe et l'enseignant de votre enfant.

Matériel à acheter

Vous avez égaré la liste des fournitures scolaires à acheter? Vous la trouverez sur le site Web de l'école : <https://ecole-delamyriade.cssc.gouv.qc.ca/>



Clic parent

Cette application vous offre un environnement sécuritaire et intuitif dans le but de faire le suivi scolaire de votre enfant tout au long de l'année à partir de votre téléphone mobile. [Cliquez ici pour voir la vidéo.](#)

Nous vous invitons à télécharger l'application mobile *Clic école* sur [App Store](#) ou [Google Play](#), selon le type de téléphone mobile que vous utilisez.

Rappel des fonctionnalités de l'application :

- Consultez facilement le calendrier scolaire de votre enfant
- Amorcez une communication avec l'école;
- **Informez l'école d'une absence** ou consultez l'historique des absences ou retards de votre enfant;
- En un coup d'œil, consultez les documents officiels qui vous sont destinés, tels que les bulletins, feuillets fiscaux et états de compte.

Facture à payer

Pour les élèves de 1^{re} à 6^e année, vous retrouverez la facture à payer de votre enfant sur l'application Clic parent.

Pour les parents des élèves du préscolaire, vous pourrez vous inscrire au portail parents à partir du 28 août prochain et ainsi accéder à la facture scolaire de votre enfant. <https://portailparents.ca>

Dans le portail parents, dans la section code permanent, vous devez entrer le numéro de fiche qui se trouve sur la confirmation d'inscription de votre enfant.

Il est important de payer la facture scolaire avant le mercredi 30 septembre.

Procédure d'absence ou de retard

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école ou être en retard, il est essentiel de **l'inscrire sur l'application *Clic parent*** avant le début des classes, et ce, même si vous avez déjà prévenu l'enseignant de votre enfant.

Heures d'ouverture

Secrétariat : 7 h 45 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 15 h 45.

Service de garde est ouvert de 6 h 45 à 17 h 45.



Heures de classe et surveillance dans la cour

	Précolaire	Primaire
Surveillance sur la cour	8h00	8h00
Début des classes AM	8h10	8h10
Fin des classes AM	10h32	11h30
Surveillance sur la cour	12h45	12h45
Début des classes PM	12h55	12h55
Fin des classes PM	15h15	15h15

Les parents ne doivent pas entrer dans la cour avec leur enfant.

Ponctualité

Être à l'heure est aussi une belle façon de mettre en pratique notre valeur du **respect** : respect pour son enfant, pour les autres élèves et pour le personnel. Cela permet à chacun de commencer la journée dans un climat calme et harmonieux, sans interrompre les activités déjà commencées.

Parents bénévoles à l'école de la Myriade - Aidants scolaires

Cette année, nous nous affilions avec l'organisme Aidants scolaires pour mieux centraliser nos besoins de bénévolat à notre école. Comme chaque année, nous avons besoin de vous pour poursuivre notre mission éducative!

Inscrivez-vous sur le site: www.aidantscolaires.com ou envoyez un courriel à info@aidantsscolaires.com



Circulation dans l'école

Nous tenons à vous informer qu'**aucune circulation dans l'école n'est permise, sauf sur invitation**. Si vous venez conduire votre enfant en retard, chercher celui-ci en cours de journée ou si vous devez vous présenter à l'école pendant les heures de classe, il est nécessaire de sonner à la porte principale pour vous identifier et indiquer la raison de votre visite à l'école.

Sécurité aux abords de l'école

Le débarcadère est situé devant l'école. **Le stationnement du personnel n'est pas un lieu de débarcadère**. Les élèves piétons doivent utiliser les trottoirs autour de l'école.

Veuillez consulter le PDF en pièce jointe.

Problématique de santé

Nous vous rappelons qu'il est important d'aviser l'école et l'infirmière de l'école si votre enfant présente une condition de santé particulière et n'ayant pas été mentionnée en début d'année.



Administration de médicaments

Il peut arriver qu'en cours d'année votre enfant ait besoin de prendre une médication à l'école. Il est important de noter que vous devez compléter le formulaire d'**autorisation de distribuer un médicament** disponible au secrétariat et que le médicament doit être libellé au nom de votre enfant (avec l'étiquette de la pharmacie). La médication sera conservée dans un lieu sécuritaire.

Également, dans un but de sécurité, il est **interdit qu'un élève ait en sa possession un médicament** afin d'éviter des situations fâcheuses.

IGA Convivio - Soutenez notre école!

Lors de vos visites aux coopératives CONVIVIO, soutenez notre école par vos achats !

NON-MEMBRE : Donner notre numéro d'organisme accrédité lors de chaque achat, soit le # 500 665

Valide chez Convivio IGA Extra Val-Bélair, Chauveau et Loretteville.

CONVIVIO... Une coop qui porte fruit!